Nations Unies S/2005/696



Conseil de sécurité

Distr. générale
3 novembre 2005
Français
Original: anglais

Lettre datée du 2 novembre 2005, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 1632 (2005) du Conseil de sécurité, en date du 18 octobre 2005, concernant la Côte d'Ivoire. Au paragraphe 1 de cette résolution, le Conseil a décidé de proroger jusqu'au 15 décembre 2005 le mandat du Groupe d'experts créé en application la résolution 1584 (2005) et m'a prié de prendre les mesures administratives nécessaires à cet égard.

Je tiens donc à vous informer que j'ai reconduit les membres du Groupe d'experts créé en vertu de la résolution 1584 (2005) dans leurs fonctions pour une période qui prendra fin le 15 décembre 2005. La composition du Groupe est la suivante :

Atabou Bodian (Sénégal)
Alex Vines (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
Jean-Pierre Witty (Canada).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**

05-58556 (F) 071105 071105